



DOSSIER SPECIAL VOITURE


Déterminez votre meilleur profil assuré

Assurez votre voiture au meilleur prix !


L'automobile se positionne à la deuxième place dans le classement des postes de dépense des ménages français, et parmi les différents coûts qui rentrent dans cette catégorie, l'assurance est une charge importante, mais obligatoire.

Le seul moyen de faire baisser les coûts liés à votre assurance auto est de bien la choisir dès le départ. Atout Prix vous donne les clés d'une bonne assurance adaptée à vos besoins et à vos finances.

Tout d'abord, il faut savoir que le montant de la prime de votre assurance auto est calculé en fonction de différents paramètres:


 Le **véhicule** que vous désirez assurer. En effet, une petite citadine ne représente pas le même risque d'être impliqué dans un accident qu'une grosse sportive bien plus puissante. La première coûtera dans la plupart des cas moins cher que la seconde, hormis peut-être chez une compagnie d'assurances spécialisée. L'âge de l'auto rentre également en ligne de compte car il n'est pas utile d'assurer « tous risques » un véhicule qui n'est plus côté à l'argus. Selon les garanties auxquelles vous souhaitez souscrire (tiers, tiers étendu ou tous risques), vous ne paierez pas la même prime d'assurance.

 L'**usage** que vous allez faire de la voiture : si vous utilisez peu votre auto, vous avez statistiquement moins de chances d'avoir un accident qu'un professionnel véhiculé qui passe la majeure partie de son temps sur les routes. Votre prime est d'autant revue à la baisse. Des tarifs préférentiels sont accordés aux « petits conducteurs » qui s'engagent à ne pas faire plus de 10 000 ou plus de 20 000 km par an avec leur voiture.

 La **zone de circulation**: plus le lieu où vous habitez est urbanisé (avec une grosse population, possibilité de délinquance, etc.), plus vous courez le risque d'être impliqué dans un accident et donc, votre prime sera majorée.

Rue ou garage, c'est pas le même tarif !

De même, l'assureur prend en compte le fait que votre voiture est stationnée dans un lieu privé et clos (garage) ou qu'elle est garée dans une rue.

 Le **conducteur** principal du véhicule. Les assureurs évaluent d'une part son profil (âge, sexe), mais d'autre part, ils tiennent compte de ses antécédents d'assurance. Pour le premier point, sachez que les femmes ont moins d'accident que les hommes. Elles bénéficient donc souvent de tarifs préférentiels. Il en va de même pour les conducteurs expérimentés qui paient moins cher que les jeunes conducteurs. Pour ces derniers, la prime de référence peut être majorée jusqu'à 100%. Inutile donc de préciser que si vous êtes un homme jeune conducteur, votre assurance auto risque de vous coûter un peu plus cher que prévu. En ce qui concerne les antécédents d'assurance, l'assureur tient compte de l'ancienneté de votre permis de conduire, de l'état de votre bonus/malus ainsi que du nombre de sinistres que vous avez subi ou provoqué.

Comportement à risque

Une majoration « circonstances aggravantes » peut être appliquée par la compagnie d'assurances si vous avez eu un comportement 'à risque' : infractions au code de la route de type conduite en état d'ivresse ou délit de fuite, permis

de conduire retiré pour plus de 2 mois, implication dans un nombre important de sinistres. Cette majoration peut augmenter de 50 à 200% le montant de la prime de référence.



Choisir l'assurance la mieux adaptée à sa situation

Les tarifs des assurances automobiles changent de manière très importante d'une compagnie à l'autre en fonction de votre profil. Certains prestataires étant spécialisés dans des catégories particulières de conducteurs, il convient de trouver celle qui se rapproche le plus de vos caractéristiques afin de bénéficier du meilleur prix



Les femmes

Partant du constat que les femmes coûtent moins cher aux assureurs que les hommes, La Compagnie des Femmes propose un produit d'assurance auto à tarif préférentiel, jusqu'à moins 20% par rapport aux prix du marché. Des services spécifiquement adaptés aux femmes sont également proposés comme l'assistance en cas de panne d'essence ou de crevaison et le rapatriement du véhicule en cas d'accident ou de panne.

www.comdesfemmes.com



Les malusés

Ce prestataire propose des solutions d'assurance auto particulièrement économiques pour les assurés 'à risques' à qui on ne propose habituellement que des tarifs très élevés pour des garanties minimum. Egalement très compétitif pour un véhicule de seconde main. Mutant conviendra à ceux qui veulent limiter leur budget assurance grâce à un système tarifaire (paiement mensuel et paiement à l'acte) adapté aux petits moyens.

www.mutant-assurances.fr



Les fonctionnaires

Créée par des fonctionnaires et pour des fonctionnaires, la GMF propose des tarifs très intéressants, jusqu'à 35% moins élevés qu'une assurance traditionnelle. Une remise supplémentaire est accordée aux bons conducteurs.

www.gmf.fr



Les 45 ans et +

Dans le même esprit que l'offre spéciale femmes, cet assureur part du constat que les personnes de plus de 50 ans ne sont impliquées que dans 16% des accidents. Aloa Assurances récompense cette vigilance par des tarifs avantageux.

www.aloa-assurances.fr

Dernière minute !

Un nouvel assureur en ligne devrait faire son apparition d'ici peu : Amaguiz.com. Issu du groupe Groupama, le petit nouveau devrait proposer des assurances automobile à prix modéré.



Nos conseils

Avant de choisir, comparez

N'hésitez pas à demander plusieurs devis afin de pouvoir faire jouer la concurrence et bénéficier du meilleur prix possible. Pour confronter les prestations proposées, utilisez les comparateurs d'assurance : [kelassur](http://kelassur.com) assurland ou empruntis pour les plus connus.

Commencez votre contrat en début de mois

Si la compagnie à laquelle vous souscrivez

aligne ses contrats avec le calendrier. En effet, dans ce cas, peu importe que vous commenciez votre contrat le 2, le 15 ou le 30, vous devrez payer le mois en cours dans son intégralité. Ainsi, il peut arriver que vous payiez 1 an d'assurance alors que la durée effective de votre contrat aura été de 11 mois et quelques jours.

Avis aux jeunes conducteurs

Sachez que la conduite accompagnée est très appréciée des compagnies

d'assurance. Souvent, elle vous permettra de réduire de moitié la majoration « jeune conducteur » appliquée la première année, pour la supprimer totalement la deuxième année si vous n'avez pas eu d'accident.

Enfin, renseignez-vous auprès de la compagnie d'assurance de vos parents. Si celle-ci tient une politique privilégiant la famille, elle pourra peut-être vous proposer un prix attractif.